

M. RAMEAU ET "LA NATION"

Monsieur le Rédacteur,

En vous remerciant mille fois de l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à ma défense, je viens encore me recom-mander à votre bienveillance. En effet, le journal *La Nation* du 4 avril 1878, no. 666, me fait l'honneur d'une nouvelle mercuriale que je ne voudrais pas laisser sans réponse.

Cette mercuriale, comme la précédente, évite les discussions qui vont au fond des choses, mais elle renchérit sur les chicanes de détail et sur les questions de mots. Quoi donc, je cite le double témoignage de Bancroft et de Howisson, l'historien de la Virginie, et, par un abus de mot, on me répond que la Virginie n'est pas le Massachusetts : il me faut donc citer le texte même de Bancroft sur la communauté des biens au Massachusetts :

(1620) — Les Puritains de Leyde formèrent une association avec les hommes d'affaires de Londres, les services de chaque émigrant furent évalués à un capital de dix livres, et, pendant sept années entières, tous les bénéfices devaient être mis à part : alors, toute la masse, les maisons, les terres, les jardins, les champs seraient partagés entre les actionnaires en raison de leurs apports.

Puis, dix pages plus loin :

Ce système de communauté de la propriété avait occasionné de graves mécontentements ; l'influence de la loi n'était pas aussi efficace que l'impulsion uniforme de l'intérêt personnel, pour produire la régularité dans le travail ; la menace même de priver de nourriture les paresseux ne pouvait changer leur caractère. Au printemps de 1623, il fut convenu que chaque famille ensemençerait pour son propre compte... mais non encore avec faculté de transmettre par héritage. Le printemps suivant, chaque personne reçut un petit terrain en fief perpétuel.

Enfin, cinq pages plus loin :

Les émigrants réussirent, en 1626 (ou 1627), à racheter tous les droits des capitalistes anglais, la propriété communale fut partagée, et l'agriculture se constitua sur la base de la propriété privée. Les cultivateurs devinrent ainsi de véritables *Franco-Américains*.

J'imagine cette fois avoir mis les points sur les i, et, si l'on parvient à imaginer encore quelque subtilité sophistique pour s'esquiver, ce tour sera si curieux, que je serai heureux de m'avouer battu.

Quant aux concessions carrées ou rondes, je ne veux même plus en parler ; il ne manque pas au Canada de géomètres et de topographes pour apprécier la valeur générale de mes assertions, et ce serait tomber dans la puérilité que d'épiloguer sur la forme de quelques exceptions primitives dans la banlieue des villes.

Arrivons donc de suite aux forts du fleuve Saint-Jean. Notre critique se re-tranche derrière une erreur d'imprimerie sur le mot *Genossée* : cela est possible ; mais il affirme que je considère comme identiques le fort Latour, Jemsek et Nashouak ; ceci est une autre erreur, car, dans les pages 205 et 206 de mon livre, j'établis clairement la dualité de Jemsek et de Nashouak ; ce que je soutiens, c'est que le fort Latour et Jemsek sont une seule et même chose ; qu'importe quel soit l'endroit que l'on nomme Jemsek aujourd'hui ? Ce qui est opportun, c'est de préciser le lieu de Jemsek sous la domination française ; or, les documents que j'ai cités, et plusieurs autres encore, ne laissent aucun doute sur ce point. Faudra-t-il aussi les citer *in extenso* comme pour Bancroft ? Ce serait vraiment abuser de la complaisance des journaux !

J'ose à peine reprendre en effet, tant je suis long, cette autre chicane à propos de Pemaquid, Portsmouth et Piscataqua ; de quoi s'agit-il ? de l'expédition de Villieu, en 1694 ; or j'ai résumé, page 204, la propre dépêche de M. de Villieu ; que pouvez-vous me demander de plus, vous qui êtes un si grand amateur de documents ? Vous contestez une désignation d'ailleurs insignifiante, mais alors, c'est la dépêche de M. de Villieu qu'il faudrait rectifier, et non pas mon analyse !

Passons donc de suite à vos considérations agricoles. Vous voilà, je pense, bien édifié maintenant sur les cultures des colonies françaises, mais vous cherchez un faux-fuyant en prétendant que j'affirme qu'elles étaient exclusivement agricoles

(*merely*) : en vérité, voilà un adjectif bien trouvé, mais vous auriez bien dû citer la page où je l'emploie ! Je consacre deux chapitres, au contraire, à montrer qu'il y avait deux sortes d'établissements français ; les uns, ou le sauvage manoir, se dressait au milieu des coupeurs de bois, des métis et des wigwams ; les autres, ou le seigneur, rustique gentilhomme, groupait des familles de cultivateurs européens, et sur ceux-là reposait la force essentielle de la colonisation.

Au lieu de faire retraite sur une telle équivoque, il eut mieux valu avouer que vous aviez été surpris par les preuves que je vous apportais. Vous disiez, en effet, avec bien plus de naïveté, en décembre 1877 : "*Le Canada vivait surtout (chiefly) du commerce des fourrures*." en réalité, telle était votre opinion, combien d'autres le croient comme vous ! La plupart de nos auteurs français pensaient ainsi : Voltaire en était convaincu ; Raynal, dans son amphigouri déclamatoire, lui répondait *amen*, et Leroy-Beaulieu l'a encore imprimé tout au long il y a dix ou douze ans, dans un ouvrage couronné par l'Académie française. Vous jurez, comme vous le voyez, en très-bonne compagnie ; mais, par exemple, vous n'êtes pas heureux avec les Moines.

Vous ignoriez que les Récollets et les Capucins appartinssent au même ordre, et maintenant que vous avez découvert l'ouvrage du Père Helyst pour vous renseigner, cela vous a rendu tellement fier, que vous ne vous apercevez pas que vous me répondez par la phrase même dont je m'étais servi (*L'Opinion* du 28 février).

Il y avait donc, dites-vous, des Récollets et des Capucins en Acadie ? Oui vraiment, commencez-vous donc à vous en apercevoir ? il s'y trouvait des Récollets de 1619 à 1632, puis il y a eu des Capucins de 1632 à 1654, et enfin les Récollets demeurèrent seuls après la conquête anglaise, jusqu'au moment où les prêtres des Missions étrangères vinrent s'installer en Acadie vers 1684.

Que résulte-t-il de ceci ? C'est que l'ordre des Franciscains fut longtemps chargé des missions de l'Acadie, et que tantôt la branche des Récollets, tantôt la branche des Capucins se trouvèrent engagés dans ce service, étant les uns et les autres sous la direction d'un même général. Or, c'est précisément parce que ces deux branches de Franciscains étaient étroitement unies, que vous avez pu trouver dans mon texte, les indices d'une confusion qui n'existait que dans votre esprit.

Permettez-moi donc, mon cher critique, de remarquer deux choses : c'est que vous connaissez imparfaitement l'histoire de l'Acadie, et que vous possédez même médiocrement l'histoire de votre propre pays. Il ne suffit pas, en effet, d'adorer les documents, ni même de les collectionner ; l'antiquaire monomane possède lui aussi beaucoup de documents, il les étale avec orgueil, il annonce à tout venant qu'il a des manuscrits, des pièces de première main, il l'affichera volontiers sur son chapeau ; si l'on déplace une syllabe, une motte de terre, il crie qu'on écorche l'histoire. L'historien, cependant, n'est pas si rigoriste, il parle moins des documents, mais il les possède mieux ; il en connaît les tenants et les aboutissants ; il les comprend, les contrôle et les complète ; il ne méprise pas les petits détails de l'histoire, mais il vise de suite au but sérieux de la chronique, sans s'empêtrer dans les accessoires ; le premier est simplement le porteur des reliques, le second les discute, il en sait l'usage et la valeur.

Quoi qu'il en soit, je ne terminerai pas sans vous remercier bien cordialement de l'allure nouvelle de votre réponse ; je suis heureux de vous avoir déterminé à employer une critique plus polie et un ton moins suffisant, mais je continue à regretter que vous vous refusiez obstinément à entrer en lice dans le parallèle de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre ; ce débat vous paraît inutile et même ridicule. Si on trouve cette réponse insuffisante, on ne peut nier du moins qu'elle ne soit commode, mais elle manque d'autorité précisément parce qu'elle est banale, et

qu'elle est à la disposition de tout le monde.

Pour nous, il nous plairait, au contraire, de centraliser la discussion sur ce sujet d'un ordre général et élevé, afin de sortir des dissertations puériles sur les points et virgules de l'histoire. Je poursuivrai donc seul ces recherches, et si M. l'éditeur de *L'Opinion Publique* veut bien me continuer sa bienveillance, je lui enverrai mes observations sur la valeur propre des deux colonies.

Si je me suis trompé, je le reconnaitrai volontiers, car l'aveu de son erreur n'est point une preuve de faiblesse ; il n'y a que les esprits médiocres qui ne se trompent jamais : ils épilogueront jusqu'à la fin du monde pour le prouver. Nous n'aurions pas fait, d'ailleurs, une œuvre inutile, car les études comparées sont toujours pleines d'enseignements pour tous. Mais si, par hasard et contre l'attente de bien des gens, nous arrivions à démontrer les faiblesses relatives inédites, imprévues de ceux qu'enivre aujourd'hui l'infatuation du succès, il ne restera de *ridicule* que pour les personnes qui auraient déclaré indiscutables les préjugés condamnés par l'étude de l'histoire et des faits.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur l'Éditeur,
Votre obt. et dévoué serviteur,

ED. RAMEAU.

Paris, 2 mai 1878.

A LA VEILLÉE

Paris s'amuse. Non contente de se reposer au sein des joies et des fêtes de l'Exposition universelle, la grande capitale de la France veut encore se donner le plaisir de fêter les morts. Si la ville de Louis XIV et de Bonaparte célébrait les héros qui ont porté au loin le nom et la valeur française, ou ceux qui, dans un champ plus modeste, ont consacré leur vie à promouvoir les intérêts religieux et sociaux de la France et du monde, nous saluerions avec bonheur la fête de ceux qui moururent ainsi au poste de l'honneur et du dévouement pour la France et la société chrétienne.

Paris ne va pas jusque là. On a oublié Jeanne d'Arc ; on n'a pensé ni à Louis IX, ni à Louis XIV, ni à Racine, ni à Vincent de Paul. Mais au lieu d'exposer à l'univers assemblé à Paris, le courage, le patriotisme, le dévouement de tous ces vénérables enfants de la France, et de ces amis de la société, on a préféré célébrer François Arouët dit Voltaire ! Et le vingt-huit de mai dernier, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de celui qui ne fut ni chrétien ni Français, Paris a chanté Voltaire, ce vulgaire insulteur du Christ, et de la France qui est fille du Christ.

La chose s'est faite avec des formes. Il y avait un comité d'organisation composé de six sénateurs, de quatre députés, de deux conseillers municipaux, et de plusieurs autres hommes de lettres. La presse voltairienne chauffait à blanc le zèle des souscripteurs et publiait à son de trompette que "le grand génie devait être célébré dans toutes les villes de France où il existe de libres esprits qui estiment que l'œuvre de ce grand sceptique n'est pas encore accomplie et que l'infime est encore debout." Cet appel est tiré du journal *La Marseillaise*.

L'affaire a fini par prendre, et il y a eu fête ; des santés, des discours, un dîner en règle, enfin, à l'honneur du dieu Arouët : une fête comme les païens en célébraient en l'honneur de Bacchus, le dieu du vin.

Mais, Dieu merci, ce sacrilège national n'a pas été consommé sans protestations. Cette fois encore, comme dans toutes les circonstances où il s'est agi de défendre Dieu et la patrie, l'honneur, la vérité et la justice, les évêques de France et tout leur clergé ont élevé la voix et protesté contre cette manifestation anti-française et anti-chrétienne. L'honneur est encore sauvé.

Faut-il donc que sur cette noble terre de France se rencontrent toujours toutes

les extrémités des choses humaines ! La vertu près du vice ; la grandeur, le dévouement, l'honneur, à côté des bassesses et des ignominies qui ne se peuvent dire. Hier, Paris et toute la France se prosternaient en prières devant l'autel du Cœur de Jésus ; aujourd'hui, voilà qu'on s'agenouille devant Voltaire !

Maintenant que la chose est faite, raisonnons-la, bien qu'elle ne soit pas d'un grand intérêt pour nous. A quel titre ce dieu de nouvelle fabrique peut-il être digne du culte que ses bons disciples viennent de lui rendre ? A chaque rasade bue en son honneur, on a dit que c'était "le grand écrivain, le grand philosophe, le grand-cit, le grand-ec !" que Paris célébrait au nom de la France.

L'historien Poujoulat a jugé Voltaire :

Son crime, dit cet illustre auteur, fut d'obéir aux mauvais penchants de son temps, de les développer, de les étendre, de faire descendre l'incrédule dans les masses de la population par la forme légère de ses pensées. On a osé écrire qu'il n'avait jamais attaqué le Christianisme. Cela ne peut être dit sérieusement et avec connaissance de cause. Cette horrible parole : *Erreur ! l'infâme*, s'appliquait bien véritablement au christianisme. Ses ouvrages attestent jusqu'à la dernière évidence, le plus ardent désir de renverser le règne de Jésus-Christ. Sa persévérante conspiration contre l'évangile revêt toutes les formes, prend tous les tons, tous les aspects ; elle s'enfonce dans les siècles pour y dénaturer les faits ; elle flatte en vers aimables les passions du cœur.

Voltaire disait lui-même :

"Je suis las d'entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme ; j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire..."

Cet homme n'a rien respecté. Il a fait boire l'impie dans une coupe d'or toujours élégante, toujours brillante.....

Le ricanement, quelque spirituel qu'il soit, peut-il constituer la philosophie ? Avez-vous le courage d'appeler Voltaire un philosophe, si vous donnez ce nom à Platon, Socrate, Cicéron, Sénèque, Pascal, Leibnitz ? Faites donc le triage dans l'intérêt même de la renommée de l'écrivain ; prenez quelques tragédies et la *Henriade*, prenez toutes les poésies dans le genre léger, hormis celles à jamais réprouvées par la morale ; prenez deux ou trois ouvrages d'histoire, et enfin toute la correspondance, hormis certaines énormités irréligieuses ; expédiez aux générations futures tout ce bagage qui suffirait à plus d'une réputation, et si quelque chose de Voltaire, quelque chose comme une ombre s. b. siste encore errante et sensible dans l'espace, cette ombre nous en saura gré.....

La guerre ardente de Voltaire contre nos croyances fera douter de son génie.

Ce jugement d'un historien calme et impartial, nous peint Voltaire tel qu'il est. Qui n'a pas lu le jugement du savant comte De Maistre sur l'auteur de la *Henriade*, dans lequel De Maistre dit que Voltaire a imité le génie comme le diable imite les saints ?

Louis Veillot dit de Voltaire qu'il a eu de l'esprit à condition de n'avoir pas de cœur. Ses ouvrages sont brillants—de belle apparence, bien ornés—mais sans noblesse, sans chaleur, sans cœur, sans âme ; comme un cadavre richement habillé, mais qui sent mauvais. Où trouver dans ces ricanements continuels la pensée qui réchauffe, élève l'esprit et forme le cœur ? Y a-t-il un père chrétien qui voudrait laisser une seconde à son enfant quelques-unes des productions de ce mauvais génie, tout suintant de corruption ?

Les disciples d'Arouët ont-ils voulu honorer dans Arouët le courage, le patriotisme et toutes les vertus sociales ?

Voltaire fut le plus lâche des Français et le plus sauvage ennemi des institutions sociales de la France. Il passa sa vie de quatre-vingts ans à dénigrer la France et à insulter toutes ses gloires les plus belles et les plus pures.

Sont-ce les vertus démocratiques du patriarche de Ferney, que le peuple de Paris a voulu célébrer le vingt-huit mai dernier ? Jamais courtisan des grandeurs n'a été ni plus servile ni plus vil que François Arouët. Il méprisait le peuple qu'il appelait *la bête noire digne du fouet et du bâton*. C'est par haine du peuple qu'il renia sa famille, et changea son nom d'Arouët en celui de monsieur de Voltaire.

Voltaire haïssait J.-J. Rousseau à cause des idées démocratiques de ce dernier. Rien de grand, rien de noble, rien de